



CONTRE LA LOI BLANQUER POUR UNE ÉCOLE DE L'ÉGALITÉ !

Depuis plusieurs semaines des enseignant-e-s et des parents se mobilisent partout en France contre la loi Blanquer.

Dans le 20ème arrondissement, les professeurs des écoles ont massivement fait grève à plusieurs reprises. De nombreux parents se mobilisent aussi : les réunions d'information, journées « écoles mortes » ou « nuit des écoles » ont été très suivies dans le primaire et dans les collèges de l'arrondissement.

Les raisons de la colère

Depuis 20 ans, d'Allègre à Blanquer, c'est à une déconstruction méthodique de l'école publique que l'on assiste. La loi Blanquer, en créant des sections internationales (EPLI) d'élite pour les « premiers de cordée » et des établissements des savoirs fondamentaux pour les autres (EPSF) remettra en cause le caractère national de notre École. Et la réforme du lycée renforcera les différences entre les « bons » lycées, qui donnent accès à de bonnes formations dans le supérieur, et les autres...

Pour une école égalitaire et de qualité

Notre école est malade des politiques qu'elle subit depuis des années :

- Le temps de formation stagne : la société et les technologies changent, le temps passé à l'école, lui, n'augmente plus depuis des décennies...
- Les budgets stagnent : la part de la richesse nationale consacrée à l'Éducation est passée de 7,7 % à 5,7 % en 20 ans. Du coup, les classes sont surchargées et les personnels souffrent...
- L'École corrige de moins en moins les inégalités : les enquêtes PISA montrent que le système éducatif français est celui où les résultats des enfants sont le plus influencés par l'origine sociale.

Blanquer ne répond à aucun de ces problèmes. Il nous faut un autre projet pour l'Éducation nationale.

Pour la défense d'une école publique de qualité Pour le retrait de la loi Blanquer **Rencontre-débat avec des enseignants**

Denis Parès, enseignant dans le primaire
Nicolas Verdon, enseignant dans le secondaire

Café le lieu-dit
6, rue Sorbier Métro Ménilmontant
Mardi 14 mai 2019, à 19h



@ensemble.frontdegauche



contact@ensemble-fdg.org



@Ensemble_FdG



LOI BLANQUER DANGER !

Le projet de loi « pour une école de la confiance » a été voté par les députés le 19 février dernier. Il doit à présent être adopté par les sénateurs. Il faut donc agir maintenant pour le faire retirer.

La loi Blanquer, c'est :

- **L'instruction rendue obligatoire à 3 ans : un gros cadeau à l'école privée**

Presque tous les enfants de 3 ans sont d'ores et déjà scolarisés, mais cette obligation désormais inscrite dans la loi va obliger les communes à verser aux maternelles privées les mêmes aides qu'aux maternelles publiques. Un cadeau estimé à 15 millions d'euros que devra verser la mairie de Paris (150 millions en France)...

- **Les établissements des savoirs fondamentaux : non à la disparition des directeurs d'école !**

La loi va créer des établissements publics des savoirs fondamentaux (EPSF) regroupant un collège et une ou plusieurs écoles du secteur. Ils seront dirigés par des principaux de collège dont un adjoint dirigera... de loin... les professeurs des écoles...

- **La précarisation des enseignants : des étudiants pourront faire cours aux enfants**

Pour compenser la baisse des moyens et le manque de remplaçants, la loi Blanquer permettrait de confier à des étudiant-e-s de licence 8 heures de cours par semaine dans des établissements primaires ou secondaires. Les élèves seront donc confiés à des jeunes non formés, sans que rien ne soit prévu pour accompagner ces derniers.

- **La mutualisation des aides aux enfants en situation de handicap : l'inclusion des enfants à besoins particuliers à moindre coût**

Le ministère veut revoir la gestion des accompagnants d'élèves en situation de handicap. Aujourd'hui ces personnels sont affectés à un-e élève individuellement. La loi prévoit que les affectations seront désormais collectives et qu'ils devront donc suivre un groupe d'élèves...

- **Nouvelles écoles internationales : l'officialisation d'une école à deux vitesses**

La loi permettra la création d'Établissements publics d'enseignement international (EPLEI). Ils offriront un enseignement d'excellence, des programmes et des diplômes internationaux aux enfants ayant déjà un très bon niveau en langues. Il s'agit d'offrir un cursus d'élite aux enfants à haut capital économique. Pour les autres, l'école dite « du socle » suffira...

- **Réforme du lycée professionnel : l'apprentissage plutôt que le lycée**

La loi prévoit de baisser le nombre d'heures de cours et de rapprocher les lycées des entreprises. Il s'agit pour l'État de se désengager de la formation publique de l'enseignement professionnel au profit de l'apprentissage, géré par le patronat. Pour les élèves cela risque de se traduire par le fait d'apprendre des gestes immédiatement employables mais peu formateurs.

**Contre la loi Blanquer
Parents, enseignant-e-s, mobilisation !**



@ensemble.frontdegauche



contact@ensemble-fdg.org



@Ensemble_FdG